



SEMINAIRE

L'évaluation et l'analyse comparée des différents types de prestataires titre-service

Avec le soutien de :



Jeudi 30 avril 2009 Auditoire Coubertin 12 Place Pierre de Coubertin, 2 Louvain-la-Neuve

Programme

8h30: Accueil

9h00 : Introduction de Sabine Laruelle (sous réserve), Ministre de la Politique

Scientifique

9h15: Objectifs de la recherche - Prof. Marthe Nyssens (CERISIS, IRES, UCL)

9h30 : L'analyse de la qualité de l'emploi et du service - Arnaud Henry (CES,

HEC-ULg)

10h00: La viabilité financière et les enjeux de politique économique et sociale -

Stéphane Nassaut (CERISIS-UCL)

10h30: Pause-café

10h45: Table-ronde:

Jean-Marc Rombeaux (Union des Villes et des Communes), Jacques Hermans

(Randstad Belgium), Jean-Pierre Pollénus (Atout EI), Marie-Claire Sepulchre

(ADMR)

12h15: Intervention de Joëlle Milquet (sous réserve), Ministre de l'emploi et de

l'égalité des chances

12h30: Synthèse et conclusions – Prof. Jacques Defourny (CES, HEC-ULg)





L'évaluation et l'analyse comparée des différents types de prestataires titres-service

En dehors des services dont le caractère marchand ne se discute guère, de nombreux services aux personnes (petite enfance, personnes âgées ou handicapées, aide à domicile, etc.) sont longtemps restés organisés soit dans la sphère familiale (ou par des circuits informels de travail non déclaré), soit dans le cadre d'une régulation « tutélaire » par un Etat qui assurait lui-même la prestation de services ou la déléguait à des associations.

Depuis les années 80, des formes de régulations quasi-marchandes se sont multipliées, en Europe, combinant des objectifs d'économies budgétaires, d'efficacité économique, de solvabilisation de la demande, de lutte contre le chômage, de meilleur ciblage des populations bénéficiaires, etc. Il en a résulté l'apparition d'opérateurs de plus en plus diversifiés et une question de plus en plus complexe pour les politiques publiques : comment concevoir et mettre en œuvre des outils de régulation prenant en compte la diversité d'objectifs poursuivis et la pluralité des prestataires de services (opérateurs publics, privés à but non lucratif et privés à but lucratif...) ? Cette régulation forcément délicate renvoie elle-même à un second défi tout aussi difficile à relever : comment évaluer les « performances » respectives de tels opérateurs qui n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs, les mêmes publics cibles ni les mêmes ressources ?

Le dispositif des **« titres-services »** est emblématique de cette régulation quasimarchande notamment compte tenu de la grande diversité des opérateurs qui s'y sont déployés. Il est également au cœur de l'agenda politique en raison de son développement très rapide, du volume d'emplois qui s'y créent, de l'importance des budgets publics mobilisés.

Ce sont ces deux questions majeures qui ont été au cœur de travaux de recherche menés pendant plus de deux ans par le CERISIS (UCL) et le Centre d'Economie Sociale (ULg) avec l'appui de la politique scientifique fédérale

Ce sont ces travaux qui seront présentés et discutés au séminaire du 30 avril 2009 à l'UCL.

